



FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA
CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE de L'EURE
FORCE OUVRIERE
17 ter, rue de la Côte Blanche 27 000 Evreux
Téléphone : 02 32 33 01 11: – Mail : snfolc27@orange.fr

CSA SD du lundi 19 février 2024

Déclaration des délégués de la FNEC FP FO de l'Eure

Mesdames et messieurs les membres du CSA SD de l'Eure,
Madame la Directrice académique,

Dans un contexte marqué par une offensive sans précédent contre l'École publique (650 suppressions de postes prévues à la rentrée dans les écoles, remise en cause du droit des élèves en situation de handicap de bénéficier d'une scolarité adaptée avec l'Acte 2 de l'École inclusive, mise en œuvre à marche forcée du « choc des savoirs » ...), le CSA D 1^{er} degré se réunit de nouveau suite au rejet unanime des organisations syndicales lors du CSA du 9 février. Alors que des parents, des élus et des enseignants se mobilisent contre le projet de carte scolaire, le CDEN a d'ailleurs été boycotté et a dû lui aussi être reporté au mardi 20 février.

A travers cette opposition, les personnels et les familles refusent la destruction de l'École publique engagée par le président Macron et les ministres de l'Éducation nationale successifs.

Alors que 300 millions ont été redonnés sur le budget 2023, ils réclament des moyens supplémentaires en postes, en heures, et refusent le « choc des savoirs », véritable tri social dont le 1^{er} Ministre et la ministre voudraient faire porter la responsabilité aux directeurs d'école notamment.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour statuer sur ce projet de carte scolaire qui prévoit 53 fermetures de classes et 15 dispositifs soit un total de 68 classes fermées pour 15 ouvertures de classes. A nouveau cette année, il est prévu de fermer 7 écoles dans l'Eure afin de récupérer des postes de direction notamment.

Ces mesures n'apporteront aucune amélioration des conditions de travail des enseignants et, par conséquent, impacteront les conditions d'apprentissage et d'accueil des élèves.

Des écoles ayant des élèves rencontrant des difficultés sociales importantes, et incluant un grand nombre d'élèves, souvent sans AESH, avec des RASED incomplets vont voir leurs effectifs augmenter. Il y aura de plus en plus d'élèves dans les classes alors que l'inclusion scolaire systématique et forcée entraîne une gestion des classes de plus en plus difficiles et des dossiers de plus en plus nombreux. Pourtant, ce critère

n'est pas pris en compte alors que de nombreux enfants restent sans accompagnement à hauteur de leurs besoins avec la mutualisation des AESH et l'instauration des PIAL.

Nous n'acceptons pas non plus que les fermetures de postes entraînent soit des chargés d'école comme à La Vieille Lyre ou à St Aubin de Scellon, où les collègues se retrouvent ainsi seuls face à une classe et/ou perdent leur statut de directeur, soit des quadruples niveaux comme à St Etienne l'Allier ou à St Grégoire du Vièvre.

Le SNUDI FO refuse que les personnels et les élèves subissent les pressions de l'Etat pour fusionner et concentrer les écoles en un seul et même groupe scolaire. Pour le SNUDI FO, le service public de proximité doit perdurer avec une école par commune.

De plus, il manque des RASED, il faudrait augmenter le nombre de postes dans les structures spécialisées, IME et ITEP notamment, pour permettre une prise en charge adaptée pour les élèves à besoin particulier. La brigade de remplacement devrait être abondée afin de permettre aux collègues de s'absenter pour des raisons médicales notamment.

En outre, la restructuration des circonscriptions avec la création d'une circonscription supplémentaire impacte également cette carte scolaire. Ainsi, 4 postes et demi seraient donc octroyés à ce projet avec la création de postes de CPC notamment. Cela diminue de fait la dotation départementale qui doit, selon nous, être utilisée nécessairement et prioritairement pour la création de postes devant élèves, comme à l'école de Thénouville, par exemple, où 107 élèves sont déjà inscrits pour l'année prochaine pour 4 classes dans cette école primaire, soit 26,75 élèves de moyenne.

Cette restructuration crée également de nombreuses interrogations. Nous n'avons eu connaissance des postes impactés que vendredi après-midi. De nombreux collègues s'inquiètent de ces modifications : changement de périmètre d'intervention des RASED, TRS et BD, nouvelles équipes de circonscriptions, suppressions de postes, référent directeur, ...

Le mouvement des personnels sera lui aussi affecté avec la multiplication des bonifications et les postes en moins offerts aux personnels de l'Eure. D'ailleurs, nous demandons que toutes les créations de postes soient proposées aux titulaires et non bloquées pour les stagiaires ou les contractuels, en respect de la réglementation en vigueur.

En effet, la majorité des personnels sera concernée par ce redécoupage. Il s'agit d'un bouleversement total de l'organisation du département notamment pour les RASED, les BD, les TRS et les CPC.

Depuis que les enseignants ont eu connaissance de ce projet, ils ne cessent de s'interroger sur toutes les conséquences dans leur fonctionnement mais aussi sur leur avenir lors du prochain mouvement. Nous

demandons que soient entendues toutes les demandes des personnels concernés, notamment pour éviter de détruire le travail effectué depuis plusieurs années au sein des RASED notamment.

En lien avec le projet de loi Rilhac 2, calquer les nouvelles circonscriptions sur les EPCI est un pas supplémentaire vers la territorialisation de l'Ecole et la transformation en Etablissement Public Local d'Enseignement Primaire (EPLEP) les rendant autonomes.

Pour toutes ces raisons, le SNUDI FO se félicite d'avoir voté contre ce redécoupage des circonscriptions.

Ce projet de carte scolaire est donc très loin de satisfaire les revendications légitimes et nécessaires à notre Ecole :

- ouvertures de classes demandées et annulation des fermetures ;
- mise en place de seuils permettant que toutes les classes élémentaires et maternelles soient au maximum à 25 ;
- création de postes à hauteur des besoins avec le recrutement de personnels sous statut pour abaisser les effectifs par classe,
- création des postes de remplaçants ;
- création de RASED, création de places en établissements spécialisés à hauteur des besoins ;
- augmentation des décharges de direction ;
- élargissement de la liste complémentaire pour absorber les besoins en septembre et en cours d'année ;
- plan de titularisation pour les contractuels qui le souhaitent, avec prise en compte de l'ancienneté et une formation équivalente aux fonctionnaires stagiaires ;
- augmentation générale des traitements, des salaires, des pensions et des retraites ;
- retour à une retraite à taux plein à 60 ans ;
- création d'un statut, un vrai salaire pour les AESH.

Pour finir, la FNEC FP FO dénonce votre conception du « dialogue social » où les décisions sont souvent annoncées sans concertation avec les enseignants et vont parfois à l'encontre de la volonté des élus. Des pressions sont exercées sur les élus, les collègues et les parents d'élèves pour faire accepter ces décisions.

Pour toutes ces raisons, notre fédération votera à nouveau contre votre projet de carte scolaire et appelle, avec la FSU-Snuipp, l'UNSA, la CGT éducation, Sud éducation et la FCPE, l'ensemble des personnels de l'Eure, les parents d'élèves et les élus à venir manifester devant la Préfecture le mardi 20 février lors du CDEN.

**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE de L'EURE**

FORCE OUVRIERE

17 ter, rue de la Côte Blanche 27 000 Evreux
Téléphone : 02 32 33 01 11: – Mail : snfolc27@orange.fr